

LA RESERVE NATURELLE DU MOERASKE – PARC DU BON PASTEUR

Fiche 7 – Situation des zones de confort potentielles

1. CARACTERISATION DE L'ENVIRONNEMENT

Commune : Evere

Superficie : 20 hectares 68 ares

Vocation : Réserve naturelle, parc paysager et de ballade

Caractéristiques : La réserve naturelle du Moeraske et le parc du Bon Pasteur sont jointifs. L'ensemble des deux parcs comprend le ruisseau du Kerkebeek, des marais, une prairie de hautes herbes et des talus arborés. Cette réserve renferme de nombreuses espèces rares.

Situation : La réserve est longée au nord par plusieurs voies de chemin de fer, au sud par le parc du Bon Pasteur et à l'ouest par le parc Walckiers.

Equipements : Infrastructures sportives dont 2 terrains de football, un parcours santé, des terrains de pétanque et une plaine de jeux.

Entrées : La réserve est librement accessible par trois entrées (la rue Carli, le parc de Bon Pasteur et le jardin du Kerkhoek).

Population : Les alentours du parc comptent moins d'un hab/ha.

Statut : Les parcs se situent dans une zone de protection de terrain et une zone de plan particulier d'affectation des sol. Le nord du parc est repris comme site classé dont une partie est considérée comme une réserve naturelle régionale depuis le 9 mars 1995.

Gestionnaire : La commune d'Evere pour l'espace public. La Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs asbl et l' ASBL de protection de l'environnement pour la réserve naturelle du Moeraske.

Propriétaire : Le site est la copropriété de la SNCB, de la commune d'Evere et de la Région de Bruxelles-Capitale.



Figure 1 : Localisation de la zone. Source : Bruxelles Environnement, 2015

2. SITUATION ACOUSTIQUE

2.1. POINTS DE MESURES

Bureau d'étude : AIB-VINÇOTTE ECOSAFER S.A.

Dates de la campagne : du 16 au 25 janvier 2006

Types de mesures :

- Courtes durées : 60 points
- Longues durées : 2 points et 2 points (24h)

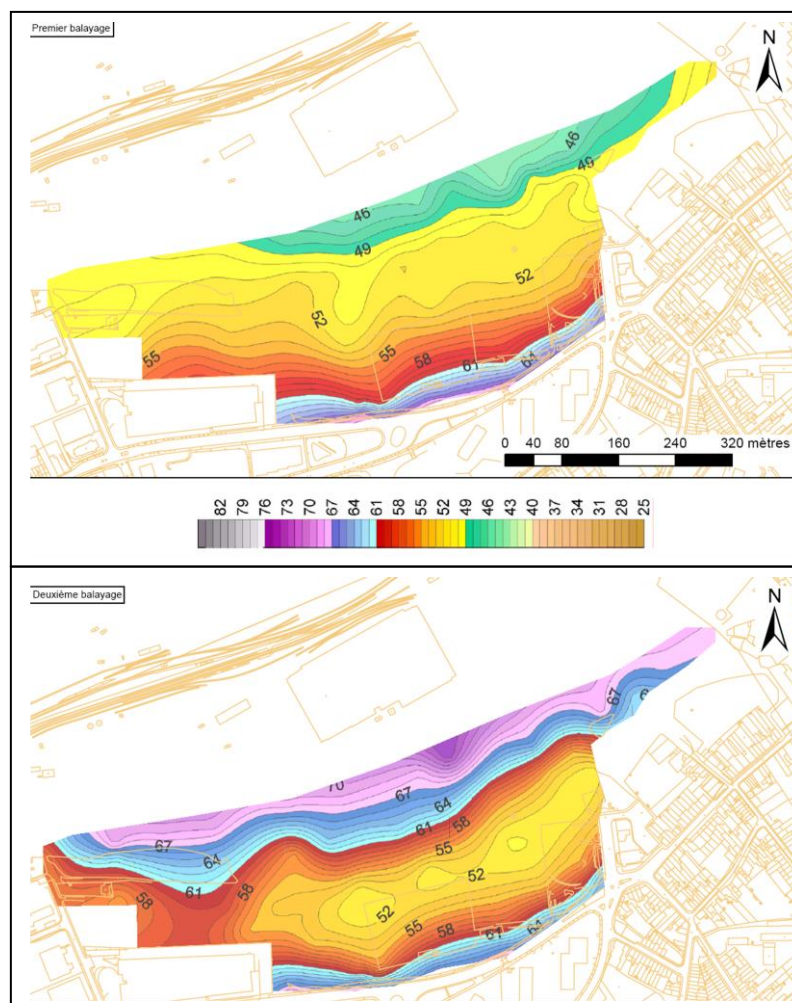
Conditions météo : Absence de précipitation, vent faible ou nul

2.2. CONSTATS

Les niveaux de bruit L_{Aeq} relevés sont fortement dépendants des passages de trains.

En l'absence de train, les niveaux mesurés des voies de chemin de fer sont compris entre 47 et 50 dB(A) (zones vertes et jaunes sur la première carte). Lors de passages de trains, dans cette même zone, les niveaux atteignent des valeurs comprises entre 67 et 70 dB(A) (zones bleues et mauves sur la deuxième carte).

Au sud du parc, le long de la rue Stroobants, les niveaux varient entre 65 et 68 dB(A). Au centre du parc, les niveaux sont compris entre 51 et 52 dB(A) (zone orange).



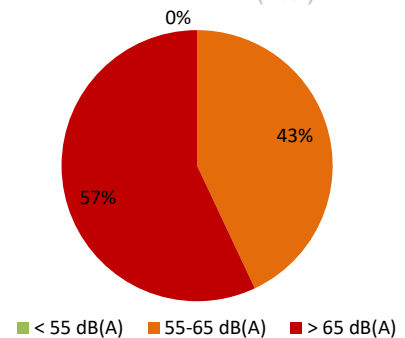
2.3. VALIDATION DU POINT NOIR

Les résultats de l'étude réalisée par le BRAT en 2010 (L_{den}) dans les parcs de Moeraske et Bon Pasteur démontrent une ambiance sonore bien plus bruyante que l'étude de 2006 (L_{Aeq}).

Aucune zone n'est exposée à des niveaux sonores inférieurs à 55 dB(A) (0% sur le graphique). Par contre 43% et 57% du parc sont soumis à des niveaux sonores compris entre 55 et 65 dB(A) et supérieurs à 65 dB(A) respectivement.

Le parc est donc considéré comme un point **noir acoustique** dont l'assainissement est **prioritaire**.

Ambiance sonore des parcs
Moeraske et Bon Pasteur
(L_{den})



3. FACTEURS INFLUENÇANT LE BRUIT

3.1. TOPOGRAPHIE ET PROFIL DES LIEUX

Le sud du parc, où se situent les équipements, forme une sorte de plateau. Le nord, le long du train, et l'ouest du parc, sont en fort déblai (10 m) par rapport à ce plateau.

3.2. AXES ROUTIERS ET FERROVIAIRES A PROXIMITE

Le nord de la réserve est longée par la gare de formation ferroviaire traversée par un important trafic de train dont la taille (nombre de voitures) et la vitesse peuvent être très variables. Les voies sur lesquelles circulent les trains sont situées approximativement à 200 m de la limite de la réserve.

La partie Sud du parc est bordé par la rue Stroobants (également empruntée par les bus 69 et 59) et la rue Carli qui sont, respectivement, moyennement et peu fréquentées. Ces voiries ont un revêtement asphaltique et sont limitées à 50 km/h.

A l'est, la rue de la Perche est sans issue et mène à un parking.

A l'ouest du site, certaines installations techniques d'immeubles de bureau peuvent être audibles lorsqu'on circule à proximité.

Au cours de la journée, cet espace vert est également survolé par plusieurs avions, parfois à basse altitude.